CNS
d'Gesondheetskeess

INFORMATION A LA PRESSE
06.09.2017

La Caisse nationale de santé présente son rapport annuel 2016

En date du 12 juillet 2017, le Comité directeur de la CNS a approuvé le rapport annuel 2016. Il présente le fonctionnement et l'organisation de l'administration tant au niveau de sa gouvernance que dans les différents départements chargés des prestations dans le cadre des assurances maladie-maternité et dépendance.

Une importance particulière revient aux dossiers qui ont marqué les travaux au niveau des relations avec les assurés ou les prestataires, notamment les médecins et les établissements hospitaliers, plus particulièrement de l'évolution des prestations et du développement des statuts, des nomenclatures et des conventions.

Une partie statistique et financière résume l'évolution des activités et des différentes prestations en complément aux documents budgétaires et bilantaires de l'année 2016.

On peut citer quelques chiffres-clés pour l'année 2016. Les assurés affiliés sont en augmentation de 2,5% par rapport à 2015 et représentent 813.124 personnes, dont 276.701 assurés ne résident pas au Luxembourg. À titre d'exemple, la CNS reçoit aussi environ 4.500 appels tous les jours. En moyenne, 3.700 emails ont été envoyés chaque mois à l'adresse cns@secu.lu, contre 2.700 en 2015. 669.160 certificats d'incapacité de travail ont été saisis en un an et 12.892 autorisations pour se faire traiter à l'étranger ont été données. Les 16 agences de la CNS ont émis 224.063 chèques en 2016, ce qui représente une augmentation de 1,8% par rapport à 2015. Environ 4.000.000 de factures ont été remboursées par virement, 80.000 plus qu'au cours de l'année 2015.

Le rapport annuel peut être consulté intégralement sur le site internet www.cns.lu.

Luxembourg, le 6 septembre 2017

(Source : Département Communication, CNS)